



LA FONDATION DU CARMEL RÉFORMÉ PAR SAINTE THÉRÈSE D'AVILA

Le 24 août 2012, nous avons fêté le 450^{ème} anniversaire de la fondation du premier Carmel réformé par sainte Thérèse d'Avila.

Après avoir passé treize siècles de l'ère chrétienne sur la montagne d'Elie et multiplié ses fondations dans la Palestine, l'Ordre du Carmel fut exterminé en Orient par les Sarrasins. Les religieux échappés au massacre passèrent en Europe où de nom-



Le prophète Elie sur le mont Carmel

breuses émigrations avaient conduit depuis cinquante ans une partie de leurs frères. Une règle commune prescrivait aux ermites de France, d'Italie, d'Angleterre, de vivre comme leurs Pères de la Palestine en silence, retraite, oraison, en abstinence perpétuelle et jeûne presque continu. A l'amour brûlant de Jésus, les Carmes joignaient un culte spécial pour la très sainte Vierge que leurs ancêtres avaient honorée les premiers¹, méri-

(1) Une tradition du Carmel fait remonter le culte de Notre-Dame au prophète Elie qui avait élevé sur sa montagne un oratoire à la Mère du Messie.

tant de l'Eglise ce titre de "frères de la Bienheureuse Vierge Marie". Tel était le Carmel aux jours de sa splendeur.

Un temps de décadence

Le Carmel ne sut pas se garantir du relâchement qui commença au quatorzième siècle à s'introduire dans tous les Ordres religieux. Les fils d'Elie trouvèrent leur règle trop dure, leurs jeûnes trop longs, leurs oraisons trop fréquentes et surtout leur réclusion trop absolue. En 1432, ils obtinrent du pape Eugène IV des adoucissements considérables. Leur vie monastique s'affadit. On vit bientôt disparaître le caractère propre de l'Ordre, l'esprit de solitude, qui faisait de tous les Carmels autant de déserts, et des religieux autant d'ermites au milieu du monde. En vain quelques courages intrépides essayèrent-ils de résister à l'affaissement général.

Revenir à l'esprit du Carmel

Thérèse de Ahumada entra au Carmel de l'Incarnation à Avila, y fit ses vœux le 3 novembre 1534 et vécut plus de vingt ans en bonne religieuse. Elle se rendit compte que les séjours des religieuses à l'extérieur du monastère, les conversations prolongées et mondaines au parloir empêchaient une vraie vie d'oraison. Elle se résolut à revenir aux sources de l'esprit du Carmel. A peine le projet de la nouvelle fondation fut-il connu « *qu'il s'éleva contre nous, dit Thérèse, une persécution trop longue à raconter.* »

Se jetant aux pieds du divin Maître, elle lui déclara qu'elle ne savait que devenir. « *Eh bien, ma fille, lui répondit Notre-Seigneur, tu peux avoir ainsi l'idée de ce que les fondateurs d'Ordres ont eu à souffrir. Il te reste à endurer des persécutions plus grandes que tu ne saurais te l'imaginer ; mais ne t'en inquiète point.* » Dès lors, puisque Jésus lui promettait que son but serait atteint, les obstacles ne compteraient pour rien². « *Va donc, ma fille, dit enfin le divin Maître, va trouver ton confesseur ; déclare-lui le commandement que je viens de te faire et dis-lui de ma part de ne pas s'y opposer.* »

(2) Notre-Seigneur lui ordonna de dédier sa fondation à saint Joseph. Ce saint garderait l'une des portes de la maison, Notre-Dame veillerait à l'autre et le Sauveur lui-même se tiendrait toujours au milieu de ses fidèles servantes.

Thérèse écrivit à saint Pierre d'Alcantara ; elle demanda aussi l'avis de saint François de Borgia et de saint Louis Bertrand, le pieux théologien dominicain, alors maître des novices au couvent de Valence. Les réponses furent unanimes. Dieu, parlant par ses saints, loua et bénit le projet de Thérèse, en la pressant de l'accomplir.

« *Mère Thérèse, disait saint Louis Bertrand, j'ai reçu votre lettre, et (...) je vous dis, au nom du même Seigneur, de vous armer de courage, afin d'exécuter votre grande entreprise avec l'aide de Dieu ; et je vous assure de sa part qu'avant cinquante ans votre Ordre sera l'un des plus illustres de la sainte Église.* » L'adhésion de saint François de Borgia et de saint Pierre d'Alcantara ne fut pas moins formelle. Ce dernier lui donnait encore d'utiles avis sur la manière de conduire une œuvre dont il connaissait mieux que personne les difficultés. « *Mais Notre-Seigneur me parla tant de fois et me donna tant de raisons si claires et si convaincantes, que ne pouvant douter que ce fut sa volonté, je n'osai différer davantage* », déclarera la sainte.

On découvre sur les limites de la ville une pauvre petite maison d'un prix modique. Les amis de la sainte trouvent cette demeure trop étroite. « *Entre comme tu pourras, lui dit Notre-Seigneur, tu verras ensuite ce que je ferai.* » Des murs solides, mais grossiers, formés de pierres bien ci-

mentées, sans chaux qui les recouvre ; un vestibule étroit ; deux portes basses ; sur la première qui donne accès dans la chapelle, l'image de Notre-Dame ; sur l'autre qui ferme l'entrée du couvent, la statue de saint Joseph ; des fenêtres percées irrégulièrement selon la stricte nécessité : voilà l'extérieur.

L'intérieur est en parfaite harmonie : pour la chapelle, une simple salle, propre, convenable, mais sans le moindre ornement ; près de cette salle, une autre chambre plus petite devant servir de chœur aux religieuses : à ce dessein, on a percé dans le mur de séparation une assez large ouverture, refermée par une double grille de bois et un épais rideau de toile noire.

Thérèse était ravie. Ses aspirations allaient être réalisées. Mais quelles seront les âmes d'élite qui consentiront à la suivre dans une semblable retraite, à partager ses sacrifices et ses immolations ?

Les quatre premières filles

Notre-Seigneur lui avait choisi quatre postulantes vraiment dignes de devenir les premières Carmélites de Saint-Joseph d'Avila. « *Mes premières filles furent quatre orphelines, sans dot, mais grandes servantes de Dieu. Je les*

trouvai telles que je les avais souhaitées, car mon vœu le plus ardent avait été que celles qui entreraient d'abord fussent par leur exemple le fondement de cet édifice spirituel, et propres à réaliser notre dessein de mener une vie d'oraison et de perfection. »



Le matin du 24 août 1562, fête de saint Barthélémy, Antoinette, Ursule et les deux Marie arrivèrent l'une après

l'autre à Saint-Joseph. Thérèse les conduisit à la chapelle. Maître Daza, délégué par l'évêque d'Avila, célébra la Messe et déposa le Très Saint Sacrement dans le tabernacle ; puis il bénit l'habit religieux dont Thérèse revêtit ses bien-aimées filles. Une robe de bure, un scapulaire de même étoffe, une coiffe de grosse toile, un manteau de laine blanche, et, en attendant le voile noir des professes, un voile de lin.

Les assistants chantent le *Te Deum* ; la cloche du monastère sonne à toute volée. Les assistants se retirèrent après la cérémonie matinale, laissant la sainte Mère avec ses filles jouir en paix de leur solitude. Thérèse ne pouvait s'arracher de sa petite chapelle : tant de consolations inondent son âme. Elle prie, elle épanche son cœur dans le cœur du Seigneur : c'est une heure du paradis !

La tentation avec son caractère de ténèbres et de mensonge

Toutes ces portes par lesquelles la consolation entraît dans l'âme de la sainte Mère, se fermèrent soudain. « *Ce fut une terrible bataille livrée par le démon* », nous dit Thérèse elle-même. Le combat commença « *trois ou quatre heures après la Messe* ». En un instant son esprit s'enveloppe de ténèbres, son cœur est serré par l'angoisse. L'ennemi lui suggère la crainte d'avoir offensé Dieu en fondant le monastère. Puis ce sont d'autres frayeurs. Ces jeunes filles, élevées délicatement, supporteront-elles les austérités de la règle sévère qu'elle veut leur faire embrasser ? Vivront-elles contentes dans une clôture si étroite ? Et le strict nécessaire, le pain de chaque jour, par quels moyens leur sera-t-il fourni ? « *Hélas ! s'écrie Thérèse au milieu des étreintes de ce combat intérieur, hélas ! ma fondation n'est-elle pas une folie ? Pourquoi me suis-je mêlée d'une pareille entreprise, au lieu de servir en paix le Seigneur dans mon monastère ?* »

« *Je ne savais que devenir... J'allai me jeter devant le Saint Sacrement pour regarder au moins le tabernacle, car prier m'était chose impossible. Ce fut l'un des plus rudes moments de ma vie. Mais Notre-Seigneur n'abandonna pas sa pauvre servante : il m'envoya un petit rayon de lumière pour me faire voir que c'était le démon qui me troublait,*

et que tout ce qu'il me mettait dans l'esprit n'était que tromperie. Alors je me souvins de mes anciennes résolutions, de mon désir de servir Dieu et de souffrir pour lui. Je considérai que, si je voulais en venir aux effets, je ne devais pas chercher mon repos. Pourquoi craindre ? J'avais souhaité des croix : celles-ci étaient bonnes, et dans la plus grande serait le plus grand mérite et le plus grand profit. »

Reprenant courage, Thérèse promit devant le Saint Sacrement qu'elle ne négligerait rien pour obtenir au plus tôt de ses supérieurs la permission de se renfermer dans son nouveau monastère. A peine eut-elle formulé sa promesse que « *le démon s'enfuit, dit-elle, et me laissa paisible et joyeuse comme je l'ai toujours été depuis.* » Ces angoisses étaient le prélude de l'orage extérieur prêt à se déchaîner. Comme son Sauveur Jésus, Thérèse venait de traverser les ombres et les tristesses du Jardin des oliviers ; avec lui elle sera bientôt traînée devant ses juges.

La clochette avaient appris dès le matin la fondation du monastère aux habitants d'Avila. Il y eut d'abord parmi les âmes simples et bonnes un mouvement de joie. Le peuple louait le Seigneur avec son ardeur castillane : c'était presque un triomphe ; il ne dura pas longtemps. Les principaux habitants de la ville, adversaires déclarés des projets de Thérèse, se concertent et persuadent

la foule que ce couvent sans revenus, sans ressources, mangera le pain des pauvres et absorbera les aumônes à son profit.

Bientôt l'indignation devient universelle ; c'est un péril public qu'il s'agit de conjurer. Si l'on ne détruit pas le monastère, la ville sera ruinée, détruite³. « *Le feu aurait embrasé la ville entière, on n'aurait pas mis plus d'empressement à courir l'éteindre.* »

Rentrée au nom de l'obéissance

Au couvent de l'Incarnation, où la nouvelle venait d'être portée comme un coup de foudre, chacune disait sa pensée sans ménagement. Sa folle entreprise n'était bonne qu'à mettre le désordre dans les esprits, dans les communautés : c'était un trait d'ambition, un scandale, et rien

(3) Avila comptait un assez grand nombre de communautés : une maison de plus serait un fardeau, surtout parce que cette maison fondée sans revenus tomberait naturellement à la charge des citoyens ; et pour que les religieuses de Saint-Joseph fussent nourries, vêtues, pourvues de leurs nécessités et libres d'employer leur temps en dévotions, il faudrait que la charité publique s'imposât des contributions volontaires.

autre chose. La prieure, pressée par ses religieuses et par les mécontents du dehors, envoya dire à Thérèse qu'au nom de l'obéissance, elle lui commandait de sortir de sa maison et de rentrer à l'Incarnation.

Venant d'achever avec ses filles leur frugal repas, épuisée par les fatigues des jours précédents et de la dernière nuit qu'elle

avait passée debout, Thérèse allait prendre un peu de repos lorsqu'elle reçut le message de la Prieure. Elle le lut avec calme, jeta ses angoisses dans le cœur de Jésus, embrassa ses chères filles, les bénit, et confia à la sœur Ursule des Saints l'autorité sur ses compagnes ; puis elle se prosterna devant l'autel, remit le monastère entre les mains de Notre-Seigneur et de saint Joseph, et partit aussitôt, persuadée que tout irait bien.

« *Je me présentai, raconte notre sainte, vraiment heureuse de souffrir quelque chose pour l'amour de Notre-Seigneur. Je me rappelais le jugement que ce divin Maître eut à subir aux tribunaux de Jérusalem, et je voyais bien que celui qui m'attendait n'était rien en comparaison. Je dis ma culpabilité comme si j'eusse été bien coupable, et réellement je devais le paraître à ceux*



qui ne connaissaient pas les choses à fond. Le Provincial me fit une grande réprimande, moins sévère cependant que le délit ne le méritait d'après les rapports qu'il avait reçus. Je ne dis rien pour me justifier, parce que j'avais pris la résolution de me taire ; quand il eut fini de parler, je lui demandai de me pardonner, de me punir et de ne plus être fâché contre moi. »

Désarmé par cette humilité sincère, le P. Ange de Salazar inclinait vers l'indulgence ; mais les religieuses revinrent à la charge en aggravant leurs accusations. Loin de s'irriter des propos tenus sur son compte, la sainte excusait au fond de son cœur celles qui la condamnaient. Ce réquisitoire ne réussit pas à la troubler : sa contenance demeura aussi humble, aussi calme ; en réalité, elle n'éprouvait aucune peine. Enfin le Père lui ordonna d'exposer, en présence de la Communauté, les motifs qui l'avaient fait agir. Elle s'expliqua simplement, et, assistée de Notre-Seigneur, elle donna ses raisons de manière que ni le Provincial ni les religieuses n'eurent rien à répondre.



Le Père, congédiant alors les sœurs, la retint seule avec lui ; dans un long entretien, elle lui rendit compte de ce qui s'était passé entre Dieu et elle pour cette grande affaire, des conseils qu'elle avait demandés et reçus, des précautions qu'elle avait prises pour ne pas s'écarter des devoirs de l'obéissance. Le Père Ange était un homme droit et un excellent religieux ; satisfait de ses explications, il la bénit et lui promit de

l'autoriser à rentrer dans le monastère de Saint-Joseph, dès que le trouble de la ville serait apaisé.

Mais, de ce côté, le désordre augmentait toujours. Le gouverneur accuse dona Thérèse de Ahumada d'avoir ouvert sa maison sans le consentement de la ville. Ce délit rend l'existence du monastère tout à fait illégale. En conséquence il demande que le Saint Sacrement soit enlevé de l'église, les religieuses expulsées du cloître et les murailles démolies sur-le-champ, en vertu d'un vote de la junte.

On allait donc exécuter immédiatement l'arrêt de destruction, quand un dominicain, se levant de sa place,

demande la parole, et, seul contre tous, se met à plaider avec chaleur la cause abandonnée.

De pauvres femmes priant Dieu peuvent-elles être un péril public ?

« C'est de ma part une hardiesse téméraire, je le reconnais, dit-il, de m'opposer au sentiment unanime d'une réunion aussi éminente que celle devant laquelle j'ai l'honneur de parler. Néanmoins je ne puis résister à ma conscience qui m'ordonne de soutenir les droits de la justice. Je n'ai jamais vu dona Thérèse de Ahumada, je ne lui ai jamais parlé, je ne la connais pas ; j'ignorais ses projets : je suis donc entièrement désintéressé dans cette affaire et je la traite avec impartialité.

Cet établissement est nouveau, dites-vous ; mais suffit-il qu'une chose soit nouvelle pour être répréhensible ? Est-ce que tous les Ordres religieux, à l'heure de leur naissance au sein de l'Église, n'étaient pas des nouveautés ? Et quand Notre-Seigneur a fondé la sainte Église elle-même, son œuvre n'avait-elle pas aussi un caractère nouveau ? Laissons d'ailleurs ce mot, s'il vous déplaît. Je dis que les changements, les essais, les tentatives qui s'introduisent dans la vie chrétienne pour la plus grande gloire de Dieu et pour la réforme des mœurs, ne doivent pas s'appeler nouveauté ou invention, mais renouvellement dans la vertu qui est toujours ancienne. Si vous n'appellez pas les arbres nouveaux,

quand ils se couvrent au printemps d'une verdure renaissante, ni le soleil nouveau, quand il reparait chaque matin, pourquoi condamnerez-vous comme une nouveauté coupable la ferveur d'une âme qui veut rendre à un Ordre antique sa splendeur passée, ou du moins faire sortir de son tronc vieilli un jeune et vigoureux rameau ? Ce couvent de Carmélites fondé d'hier est une réforme de l'ancien Institut : il relève ce qui était tombé ; il restaure une règle affaiblie ; il tend à l'édification du peuple chrétien, à l'honneur de la sainte religion. A tous ces titres, non seulement il doit être toléré, mais favorisé, protégé par les puissants de la ville et de l'État. »

« Ah ! vraiment, s'écriait ensuite le religieux avec ironie, je me demande comment quelqu'un peut croire que de pauvres femmes, reléguées dans un coin et priant Dieu pour nous, puissent devenir un fardeau si pesant et un péril public. C'est donc là ce qui inquiète, ce qui trouble une cité ! Et pourquoi sommes-nous ici assemblés ? Quelles armées ennemies battent nos murailles ? Quel feu dévore la ville ? Quelle peste la ravage ? Quelle ruine la menace ? Quatre Carmélites bien humbles et bien paisibles, établies à l'extrémité de l'un de nos faubourgs : voilà tout le fléau, voilà toute la cause d'une telle agitation dans Avila. Qu'on me permette de le dire : il me semble peu digne d'Avila de provoquer une junte pour un si faible sujet. »

C'était le père Dominique Bañez qui parlait ainsi avec l'intrépidité de son caractère et l'ardeur de sa grande âme. Debout au milieu de l'assemblée, il la foudroyait de son regard et de l'accent vibrant de sa voix. Nouveau venu dans Avila, ses diplômes de docteur, sa renommée naissante eussent suffi à rendre son autorité redoutable : tout céda devant sa parole



Notre-Dame du Mont Carmel, chapelle de Cremières

indignée. On l'écouta d'abord avec surprise, puis les esprits droits se laissèrent convaincre, les autres eurent peur. Il termina du reste son discours en déclarant qu'il regrettait le manque de revenus, non par crainte de la charge bien légère qui pourrait en résulter pour la ville, mais parce que les religieuses seraient exposées à de trop dures privations. « *Seulement, dit-il, c'est à l'évêque et non à l'autorité séculière d'examiner cette question.* »

Le gouverneur, obligé de céder à l'impression générale, dut suspendre l'exécution de son arrêt. L'assemblée se dispersa. Le Père Bañez avait sauvé le couvent d'une destruction immédiate, mais rien de plus.

Il est impossible, dirons-nous avec sainte Thérèse d'Avila, de raconter en détail les pénibles incidents de la lutte qui se prolongea encore durant six

mois. Un jour tout semblait perdu ; le lendemain ramenait un rayon d'espérance. Le procès se poursuivait avec des lenteurs sans fin. La sainte souffrait, priait et gardait le ferme espoir que son œuvre triompherait un jour. « *Ne sais-tu pas, lui disait son Maître bien-aimé, ne sais-tu pas, ma fille, que je suis tout-puissant ? Tiens pour certain que notre monastère ne sera pas détruit. J'accomplirai mes promesses.* »

La sainte exhortait ses filles à être fidèles à la Règle, par ce texte très fameux : « *Tenez les yeux attachés sur la race des saints Prophètes dont nous descendons. Que de saints nous avons au ciel qui ont porté notre habit ! Concevons la présomption, avec la grâce divine, de nous rendre semblables à eux. La bataille durera peu, mes sœurs, et le terme est éternel. Laissons toutes les choses d'ici-bas qui après tout ne sont rien !* »

« *Et occupons-nous uniquement de celles qui rapprochent de cette fin qui ne finit point...* » « *De celles qui nous aident à mieux aimer, à mieux servir Celui qui vivra éternellement! Amen, Amen... Grâces soient rendues à Dieu.* »

LES CARMÉLITES DE CREMIÈRES